

2001**13 Janvier****Anne-Marie BOCQUILLON***Le roi dans ses forêts de Cuise, Laigue, Retz, du XIIIe siècle au XVe siècle*

La conférencière présente sa thèse de Doctorat d'Etat, soutenue à la Sorbonne au mois de décembre 2000, pour laquelle elle a obtenu les félicitations du jury. Madame Bocquillon se limite à traiter succinctement quelques thèmes de son sujet, son travail étant trop important pour être présenté en entier (1.000 pages).

Ces trois forêts, voisines, appartiennent au domaine royal et sont gérées de la même façon. L'auteur s'est attachée tour à tour à montrer comment les souverains ont pris possession du massif forestier, et comment ils l'ont exploité, tout en sauvegardant la survie des populations riveraines. Les données géographiques sont très favorables : la qualité des sols, l'irrigation, le climat constituent un milieu propice à l'arbre, et la faune est abondante et variée. Le massif est entouré de rivières aux nombreux affluents et multiples petits rus, auxquels il faut ajouter sources et fontaines. Le sol, fertile à certains endroits, est propre à la culture, du chanvre et de la vigne en particulier. Il est, ailleurs, parsemé de nombreux marécages.

La superficie du massif devait être plus vaste avant les défrichements des XIe XIIe siècles, qui portent sur la périphérie de la forêt. Ces lieux sont habités depuis les temps préhistoriques. Sous le règne des Capétiens directs et des Valois, le domaine royal s'agrandit considérablement, et le pouvoir des souverains s'affermi, malgré cependant de nombreux conflits et catastrophes naturelles. A partir du règne de Louis IX, le Valois est donné en apanage à des cadets royaux ou en douaire à des reines veuves, mais le roi contrôle tout. La possession du sol, base de la puissance, s'accompagne des droits de justice, de païsson et de chasse. Les Capétiens conscients de l'importance du rôle économique de ces forêts, implantent des domaines ruraux en fondant des monastères, et en effectuant de fréquents séjours dans leurs demeures, ce qui entraîne défrichement, exploitation et peuplement. Environ quarante villas royales sont installées, en général en bordure de forêt et proches des rivières. Ces châteaux sont des constructions de bois, entourées d'un breuil (bois réservé pour la chasse du roi). Après les invasions des Xe-XIe siècles, la plupart de ces demeures royales sont fortifiées et confiées à des châtelains. Cette couronne de châteaux royaux à la périphérie du massif forestier a laissé place à des villages. Les monastères sont richement dotés de droits et de possessions. On compte environ 26 fondations, auxquelles il faut ajouter 10 ermitages et 12 hôpitaux et maladreries. Ces établissements renforcent

les assises du pouvoir politique du roi, permettent l'implantation de l'Eglise, et, avant tout, assurent aux souverains les faveurs divines et le pardon de leurs fautes.

La vie des souverains est une continue "itinérance" de château en château. Capétiens et Valois visitent fréquemment leurs domaines : Philippe VI de Valois, par exemple, séjourne dans la région presque tous les ans et même plusieurs fois par an. A partir du XIIIe siècle, sont prises des mesures relatives à la gestion du massif : les principales ordonnances, de 1346 et 1376, peuvent être considérées comme un véritable "code forestier". On assiste également à la mise en place d'une administration des Eaux et Forêts : maîtres, aux vastes attributions, gardes, sergents, gruyers et autres officiers forestiers. Les attributions des maîtres sont administratives, judiciaires et financières ; des mesures de protection des couverts sont prises (contrôle des défrichements, réserve de baliveaux, échelonnement des coupes, procédures de ventes de bois très précises...). On peut supposer que la plus grande partie de la forêt est en voie d'être aménagée en futaie et en taillis, malgré les difficultés d'application des ordonnances et les nombreux bouleversements politiques, en particulier la guerre de Cent ans. Les résultats financiers sont plus aléatoires ; les revenus proviennent des ventes de bois, des redevances usagères, des viviers, étangs et pêcheries, des péages, enfin des fours et moulins banaux.

La chasse est un droit seigneurial et royal, les délits de chasse sont sévèrement punis. Les rois chassent très souvent en Cuise, Laigue et Retz. Les souverains concèdent aux habitants des droits d'usage, ceux-ci ne pouvant survivre sans les ressources de la forêt : cueillette, pâturage et bois. Les rois contrôlent les usages "sauvages", en font l'inventaire, établissent des limites dans le temps et l'espace par des chartes précises. Au XIVe-XVe siècles, ces usages représentent environ 20 % de la superficie du massif. Il s'agit surtout du bois de chauffage, mais aussi du bois pour échelas, tonneaux, ou plus rarement du bois de construction. En vertu du droit de paisson, qui est cédé ou loué par le roi, des centaines de porcs envahissent les sous-bois. Des redevances sont dues par les villageois et les communautés de village, en nature ou parfois en monnaie. En apparence minimes, ces charges sont lourdes à supporter pour les paysans.

Un fait marquant est la pérennité des sites habités, attestée à la fois par les fouilles archéologiques, la toponymie et les textes. Mais entre le milieu du XIVe et le milieu du XVe siècle, la dépopulation est catastrophique ; les loups en 1437 pénètrent dans les villages. Une vie intense anime la forêt : les villageois sont paysans l'été et bûcherons l'hiver. La politique royale leur permet de survivre, pas de s'enrichir. On devine une grande pauvreté. Néanmoins foires et marchés rythment les semaines, autorisés par les souverains, qui se réservent une part substantielle des profits ; les marchands ambulants sillonnent le massif. La forêt est traver-

sée de voies de communications reprises à travers les siècles, les plus connues restant la chaussée Brunehaut, le chemin des Plaideurs reliant La Croix à Pierrefonds, ou encore la route du Faîte. Les rivières sont des voies plus sûres et rapides, et sources de recettes. Gués, bacs, ponts et ports les jalonnent. Les composantes de cette population forestière sont passées en revue par la conférencière : depuis les grandes familles jusqu'aux modestes artisans et aux serfs, qui peuvent s'affranchir à partir du XIIIe siècle moyennant paiement d'une somme importante.

La forêt est le lieu de toutes les craintes et des superstitions, qui donnent lieu à des pèlerinages et génèrent des légendes. Les brigands sont actifs surtout en Retz. En conclusion, Mme Bocquillon insiste sur deux éléments permanents : la prise de conscience évidente des souverains de l'importance économique et politique du massif forestier, et d'autre part, la place considérable des droits d'usage dans la vie quotidienne, la volonté royale de les contrôler, tout en traitant monastères et paysans avec diplomatie et bienveillance. L'organisation mise en place fonctionne, dans un subtil équilibre. Cette période étudiée est la phase charnière de la lente évolution entre l'utilisation sauvage et une gestion organisée des massifs. Cette politique cohérente, établie dans la durée, est à l'origine de la richesse de ces trois forêts royales et portera ses fruits aux siècles suivants. Cette étude a mis en évidence le fait que les relations entre les hommes, les rois et les bois constituent le fondement de l'histoire de ce massif.

17 Février

Roger AGACHE et Jean-Claude BLANCHET

Actualité de l'Internet culturel :

l'archéologie aérienne dans la France du Nord

“La Picardie s’offrait à la contemplation, dans les infinies nuances de ses formes, le chatoïement des couleurs de ses sols, la diversité de ses paysages. Les images étaient belles, profuses, d’une incomparable force évocatrice. Et Roger Agache avait le regard de l’artiste, au-delà des limites de la science”, Bernard Chouquer, du CNRS.

L'archéologie aérienne dans la France du Nord est le onzième titre de la collection électronique “Grands sites archéologiques”, diffusée sur le serveur du Ministère de la Culture et de la Communication et produite par la Mission de la recherche et de la technologie (Direction de l'administration générale), en collaboration avec le CNRS et la Sous-direction de l'Archéologie. Le site est l'œuvre de Roger Agache, archéologue, ancien directeur des Antiquités préhistoriques de Picardie, et de Jean-Claude Blanchet, inspecteur général de l'archéologie à la Direction de l'Architecture et du Patrimoine. Véritable recueil d'images consacré à l'archéologie